

COMMUNE DE NOUZEROLLES

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 septembre 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. LAURENT Jean-Pierre, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2014.

PRESENTS : LAURENT Jean-Pierre, Maire- AUJAY Arnaud, 1er Adjoint- PINGAUD Patrice, 2^{ème} Adjoint - VIZIERES Olivier, DESRIEUX Fabrice, GUETRE Laurence, GUETRE Sébastien, BARBAUD Marcelle, PERICAT Emilie.

ABSENTE EXCUSEE : FRELOT Claudine, 3^{ème} Adjoint.

Secrétaire de séance : PERICAT Emilie.

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL POUR EFFECTUER LE MENAGE DANS LES LOCAUX COMMUNAUX

7 candidatures ont été déposées en Mairie :

- M. Francis LEDON
- Mme Joëlle DUMOULINNEUF
- Mlle Isabelle PETIT
- Mme Nadège MALDANT
- Mme Marie-Thérèse PRIAUD
- Mme Jacqueline HARDY
- Mlle Jennifer BEAUCHET

Le Maire et les Adjointes ont reçu 6 candidats (désistement de Mme DUMOULINNEUF), le 22 septembre 2014, pour un entretien d'embauche.

Les disponibilités et les besoins de chacun ont été étudiés et en se basant sur des critères sociaux, il a été proposé de retenir la candidature de Mlle Isabelle PETIT.

Le Conseil Municipal, après discussion, valide cette proposition.

Un contrat de 3 mois sera conclu avec une période d'essai d'un mois.

M. Arnaud AUJAY arrive à 19 H 15.

F.D.A.E.C. 2014

La Commune de NOUZEROLLES bénéficie d'une subvention de 6 838 €, attribuée par le Conseil Général, au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter cette somme à des travaux de réfection de voirie communale (route du Baillevant, route du Fouillet, route des quatre chemins, VC La Rapidière - Le Grand Domaine).

Deux devis ont été fournis : SA COLAS Sud-Ouest et SIERS.

Après étude et comparaison, le devis de la SA COLAS Sud-Ouest, s'élevant à 16 688,20 € HT, soit 20 025,84 € TTC, est retenu.

Le plan de financement sera le suivant :

* Montant des travaux :	20 025,84 €
* Subvention F.D.A.E.C. :	6 838,00 €
* Quote-part communale :	13 187,84 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2014.

Lors de la signature du devis valant acceptation, il conviendra de rappeler que des racines doivent être coupées sur la route de La Rapidière au Grand Domaine.

QUESTIONS DIVERSES

■ M. le Maire propose d'organiser un pot de départ pour Mme Nadine DUFRENOY qui sera en retraite à compter du 1^{er} octobre 2014. Des invitations seront adressées au Conseil Municipal, aux anciens conseillers et au personnel communal.

■ Fête de Noël des enfants de la Commune : la date est fixée au dimanche 14 décembre 2014.

■ Le Congrès 2014 de l'Association des Maires Ruraux de France se déroulera les 18 et 19 octobre 2014 à NOHANT (Indre).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 20.

La secrétaire de séance,
Emilie PERICAT

Le Maire,
Jean-Pierre LAURENT